



MAIRIE DE MERCEY-LE-GRAND

n° 320

BULLETIN MUNICIPAL



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 25 NOVEMBRE 2022

Présents : Mmes Christel ANTOINE, Danièle HENRY, Michèle FICHET, Denise MARSOT, Audeline MOMY, Nadia NICOLAS, Laure PALLAUD ; Mrs Didier AUBRY, Christophe BONNEFOY, Denis BONNEFOY, Fabien CADOUX, Florian BONNET, Sébastien LABOURO, Mickael LAMBLA, Serge SEGUIN

MOT DU MAIRE : Bonnes fêtes à tous de fin d'année

La fin de l'année approche bientôt et j'espère que pour vous, cela sera l'occasion de vous retrouver en famille, entre amis. Cette année 2022 a été très particulière et notamment a été marquée par la guerre en Ukraine qui a eu des répercussions fortes sur votre vie, celle de nos entreprises, et celle de nos collectivités (mairies, communautés de Communes, ...). Il nous faut mieux appréhender notre consommation électrique, et de toutes les énergies qui nous sont indispensables mais dont nous devons limiter l'usage. Modérer sa consommation, limiter les déperditions de chaleur, changer parfois son mode de chauffage, toutes ces pistes demandent réflexion et moyens financiers.

Cependant Noël approche, le 1^{er} janvier 2023 arrive également à grands pas et il faut penser aussi à illuminer notre vie, celle de nos enfants, pour certains petits enfants, pour nos familles, nos amis.

Donnons du bonheur autour de nous et sachons aussi voir le monde avec des yeux optimistes, malgré les difficultés. La fête est nécessaire, elle doit vous permettre de retrouver du plaisir d'être ensemble, de revoir du monde que vous aidez.

Au nom du conseil Municipal, en mon nom personnel, je vous souhaite une bonne santé, du bonheur pour cette fin d'année et pour l'année 2023.

La cérémonie des vœux du maire et de la commune sera organisée le vendredi 13 janvier 2023 à 19h à la salle polyvalente, Rue de l'Eglise. Vous y êtes cordialement invités, le pot de l'amitié et la galette clôtureront cette soirée.

Le Maire Didier AUBRY

FERMETURE DE LA MAIRIE

DU SAMEDI 24 DECEMBRE 2022 AU LUNDI 2 JANVIER 2023 INCLUS



DELIBERATIONS

BAIL POUR ANTENNE 4G-5G

M. Christophe BONNEFOY avait relaté une problématique sur une exploitation de vaches laitières à Mazeyrat-d'Allier, en Haute-Loire, à la suite d'une installation d'antenne 3G-4G : constat de la baisse de la production de lait et mort de plusieurs vaches.

Le conseil municipal, en séance, a pu échanger par téléphone avec le maire du village, M. MOLHERAT. Il parle d'une même alimentation pour la ferme et l'antenne, d'où une suspicion de perte au niveau du sol.

Aucun élément scientifique établit un lien entre la santé des animaux et les champs électromagnétiques.

Le conseil municipal a également accueilli deux personnes de nos deux villages qui ont témoigné : « réseau indisponible, messages arrivent 2-3 jours après, il faut sortir de la maison pour capter la 4G avec un téléphone portable récent, nombreuses coupures lors d'un appel, changement d'opérateurs à plusieurs reprises mais c'est toujours pareil. » Suite à ces différents échanges, le point est reporté et Monsieur le Maire accompagné de M. Christophe BONNEFOY se chargent de rencontrer les personnes compétentes de la Préfecture pour que nous avancions sur ce dossier.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SERVICES AVEC SYDED POUR RENOVATION ENERGETIQUE

Le Maire, Didier AUBRY présente la convention de mise à disposition de services avec le SYDED (Syndicat Départemental d'Électricité du Doubs) pour l'Assistance à la réhabilitation énergétique de notre bâtiment communal situé 6 rue de Saint Vit, actuellement occupé par notre Mairie.

Le montant proposé est de **3 780 € HT** représentant **14 jours de travail** à 270 € par jour. **Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette convention.**

CHOIX DU CONTROLEUR TECHNIQUE POUR REHABILITATION ENERGETIQUE

Fabien CADOUX, responsable des bâtiments communaux expose la nécessité d'avoir un contrôleur technique pour la réhabilitation énergétique de notre bâtiment communal situé 6 rue de Saint Vit

Il propose la société **APAVE**, pour un montant de **2 950 € HT**, soit 3 540 € TTC.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

DIAGNOSTIC AMIANTE ET PLOMB

Fabien CADOUX, responsable des bâtiments communaux expose la nécessité de procéder à un diagnostic amiante et plomb pour la réhabilitation énergétique de notre bâtiment communal situé 6 rue de Saint Vit.

Il propose le devis de la **société DPExpertise**, pour un montant de **1 358.33 € HT**, soit 1 630 € TTC.

Ce montant comprend 13 prélèvements à effectuer, sachant que lors de l'investigation le nombre de prélèvements pourra évoluer de plus ou moins 5 prélèvements d'échantillons, de matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et du plomb. **Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.**

MONTANT DES TRAVAUX ET PLAN DE FINANCEMENT POUR RENOVATION ENERGETIQUE

Fabien CADOUX, responsable des bâtiments communaux, présente le nouveau montant estimatif des travaux pour la réhabilitation énergétique de notre bâtiment communal situé 6 rue de Saint Vit, transmis par notre maître d'œuvre, Didier SEGUIN.

Ce montant estimatif des travaux serait de 331 002 € HT, composé de six lots : Lot 1 : Isolation extérieure ; Lot 2 : Chauffage – Géothermie – Ventilation ; Lot 3 : Étanchéité ; Lot 4 : Menuiseries extérieures ; Lot 5 : Electricité ; Lot 6 : Charpente

A ce montant s'ajoute le **coût des études estimé à 43 368 € HT**,

Le montant estimatif final serait de 374 370 € HT, incluant les travaux, les études et l'AMO.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité ce nouveau montant estimatif pour la réhabilitation énergétique.

DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR RENOVATION ENERGETIQUE

Fabien CADOUX, responsable des bâtiments communaux, explique que le projet de rénovation énergétique peut bénéficier d'aide financière de plusieurs partenaires.

Partant sur un montant de projet de rénovation de **374 370 € HT**, il propose de solliciter des subventions auprès du **Conseil Régional** (Effilogis Travaux = 71 537 €, Effilogis Etudes = 4 808 €) du **Conseil Départemental** (PAC 25 = 49 149 €), de l'**ETAT** : DETR/DSIL = 81 905 € et du **SYDED** : 34 400 €

TOTAL DES SUBVENTIONS = 241 800 €

Et un **reste à charge minimal pour la commune de 132 571 € HT**

Le Conseil municipal, **approuve à l'unanimité le plan de financement proposé.**

PROJET REHABILITATION DU BATIMENT COMMUNAL ECOLE DE COTTIER

La Mairie souhaite rénover le bâtiment actuellement occupé par l'école maternelle de COTTIER qui déménagera en juillet 2023 sur le site de Lantenne-Vertière.

Le Conseil municipal est sollicité pour la réhabilitation du premier étage et du rez-de-chaussée, le remplacement des menuiseries Isolation thermique, la mise aux normes électriques, la mise aux normes de sécurité (incendie...) et la mise aux normes accessibilité pour personnes à mobilité réduite

Le Conseil municipal, **accepte à la majorité** (1 abstention, 14 pour) **cette réhabilitation du bâtiment communal.**

PROJET MAM COTTIER

Christel ANTOINE, première adjointe, présente un projet de Maison d'Assistantes Maternelles (MAM). Actuellement l'école de Cottier, qui appartient à la commune, est occupée par la classe de maternelle qui dépend de la Communauté de Communes du Val Marnaysien.

En juillet 2023, l'ensemble des classes de l'école intercommunale sera transféré dans le nouveau bâtiment de l'école inter communales de Lantenne Vertière qui comptera une dizaine de classes.

Le conseil municipal avait voté, le 2 juillet 2021, à l'unanimité pour la poursuite de ce projet d'implantation de MAM à Cottier.

Désormais le Conseil municipal doit se prononcer pour permettre la création de cette MAM sur Cottier.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **accepte à la majorité** (2 contre, 4 abstentions, 9 pour) **l'implantation d'une MAM à Cottier.**

PROJET VOIRIE

Florian BONNET responsable de la voirie explique qu'il a demandé différents devis pour la réfection de voirie. Le conseil se positionne pour refaire une partie de la **rue de Bellevue** qui est désormais propriété communale. Il expose les devis pour cette voirie et propose l'entreprise Roger Martin pour un montant HT de 61 352.20 € soit **73 622.64 € TTC**. Il propose de solliciter une aide de l'état au travers de la DETR (dotation d'état pour les territoires ruraux). Après avoir délibéré le conseil municipal **se prononce unanimement** pour valider ce devis de Roger Martin, solliciter l'aide de l'état et charger le Maire de ce dossier.

RAPPORTS QUALITE DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT EXERCICE 2021

Monsieur Christophe BONNEFOY, responsable de l'assainissement, présente les rapports du SIEVO (Syndicat Intercommunal des Eaux du Val de l'Ognon) sur la qualité de services et le prix de l'eau potable, et de l'assainissement sur l'exercice 2021.

Ceux-ci sont consultables sur le site internet du SIEVO : www.sievo.fr ou en Mairie. Ils ne font preuve d'aucune remarque, et **sont approuvés à l'unanimité par l'ensemble du Conseil Municipal.**

INFOS DIVERSES



AFFOUAGISTES

Afin de façonner votre bois pour la saison 2023, nous vous demandons de bien vouloir vous **inscrire en appelant le secrétariat ou en envoyant un mail à la mairie** et nous vous donnons rendez-vous **samedi 17 décembre à 10h en mairie** pour le tirage au sort des numéros d'affouage. Le prix du bois à confectionner reste le même 6.50 € le stère une fois empilé. **Veillez apporter votre attestation d'assurance de responsabilité civile.**



CELEBRATION DE NOEL : samedi 24 décembre à 17h45

La célébration de la veillée de Noël sera animée par les **enfants du catéchisme**, dirigée par Stéphanie CADOUX.

Cette année, les enfants seront acteurs et présenteront **une crèche vivante** pour recréer l'histoire de la Nativité. Ils seront **accompagnés par des musiciens** et leurs parents. L'église sera chauffée, alors n'hésitez pas à venir partager ce moment de paix.

Un panier sera à votre disposition à l'entrée de l'église pour déposer vos offrandes non périssables pour les plus démunis.

BELLE COLLECTE UKRAINE PAR LE PERISCOLAIRE

Lors de cette nouvelle rentrée scolaire, l'accueil de loisirs périscolaire de MERCEY avait proposé une collecte de produits et objets prioritaires (vêtements chauds, produits d'hygiène, produits alimentaires...) suite à l'appel au don de l'association UKRAINE GO des lycées Cournot et Fertet de Gray (cette dernière étant jumelée avec la ville de OPOLE en Pologne).

Cette opération s'est avérée être un **grand succès** puisque nous avons récolté :

- Plus d'une vingtaine de sacs de 150 litres de vêtements
- 5 cartons de produits alimentaires et d'hygiène et 5 cartons de jeux et jouets



Les enfants ont adhéré très vite au projet, avec enthousiasme, volonté et générosité, entraînant leurs parents et les habitants dans ce mouvement de solidarité.

Un grand merci et un grand bravo à tous pour votre aide et votre soutien en faveur des familles ukrainiennes.

RECENSEMENT DES CATASTROPHES NATURELLES AVEC DEMANDE DE RECONNAISSANCE PAR L'ETAT

Suite à la Sécheresse de 2022, les habitants ayant constaté des dégâts sur leurs habitations, balcons, vérandas ... doivent écrire un courrier à la mairie, déclarer ces dégâts à leur assurance, avec photos et plans et transmettre le tout à la mairie qui transmettra ensuite à la Préfecture du Doubs.

AMBIANCE CHALEUREUSE AU TOURNOI DE BABYFOOT



35 équipes étaient présentes au tournoi de babyfoot organisé par le président du club Bisontin Patrick NEHLIG et le président de l'Association Sportive et de Loisirs de Mercey Nicolas BEAZCUA dans la salle polyvalente avec 4 babyfoots de compétition amenés par le club « Babysontin ».

12 équipes enfants et 23 équipes adultes ont transpiré tout au long de l'après-midi.

L'ambiance était chaleureuse et la buvette a connu un fort succès avec ses boissons non alcoolisées, sa bière et son vin chaud, et surtout avec les crêpes au Nutella de Céline. Tout était réuni pour que cette animation soit réussie.

Une centaine de personnes était présente pour savourer ce moment de détente convivial.



Cette année 2023, grâce à l'INSEE (Institut National des Statistiques), Mercey le Grand réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. **L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023, et jusqu'au 18 février 2023.**

Comment ça se passe ? Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres mi-janvier. Puis, l'agent recenseur, **Emilie CRISTANTE** (secrétaire de Mairie), vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter pendant les heures d'ouverture de mairie : Emilie au 03 81 58 24 52 ou mettre un mail à la mairie.

Nous vous remercions d'avance pour votre participation. Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Permanences de Mairie :

Mardi de 14 h à 18 h. Jeudi de 9 h à 15 h. Samedi de 10 h à 12 h.
03.81.58.24.52 – www.merceylegrand.fr

mail : mairie.mercey@orange.fr



Village Mercey le Grand Cottier

